



## INFORMATION CLIENTELE

### PAIEMENTS A LA POSTE / FIN DES MANDATS FACTURE

Les mandats factures, qui avaient remplacé (temporairement) les mandats cash, disparaissent à compter du 01/01/2019. Voici les différents moyens pour effectuer vos opérations de paiement par correspondance :

- Virement sur le compte bancaire du Crédit Municipal de Nancy ouvert auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

IBAN : FR76 1470 7000 2030 4214 7227 239 / BIC : CCBPFRPPMTZ

(indiquer vos références client / nom et numéro de contrat)

- Envoi d'un chèque bancaire
- Versement d'espèces sur le compte du Crédit Municipal de Nancy ouvert auprès de la Banque Postale

Références du compte : 178-90 Y (centre Nancy)

**Quel que soit le mode de paiement, il est nécessaire d'envoyer par courrier au Crédit Municipal de Nancy l'original du récépissé de votre contrat. Il vous sera renvoyé par courrier recommandé.**